

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



De gauche à droite au premier rang :

Jerémy Bornand, Maryse Buthod (quatrième adjoint), Isabelle Girod -Gedda, Patricia Marchand-Maillet, Yann Allain, Marie-Suzanne Groetzinger (troisième adjoint), Sylvie Emprin.

Deuxième rang : Emmanuel Giron, Anthony Tresallet, Didier Anxionnaz, Anthony Favre (maire), Francis Dancre, Roland Richermoz (deuxième adjoint), Roger Poussin (premier adjoint) et Valérie Ferrari.

SOMMAIRE

- Edito
- Conseil Municipal du 06/04/2014
- Conseil Municipal du 17/04/2014
- La Revue de presse de JL Girod
- Conseil Municipal du 28/04/2014
- Travaux du printemps
- Conseil Municipal du 12/05/2014
- Conseil Municipal du 02/06/2014
- Club des Sports
- L'Agriculture en Tarentaise
- Conseil Municipal du 20/06/2014
- La COVA communique
- Plagne TV
- La chronique du temps passé
- La pierre des morts
- Roller Hockey Club
- Défi pour une bonne cause
- Les élus visitent la station d'épuration

FETE DU COQ

DIMANCHE
21 SEPTEMBRE 2014

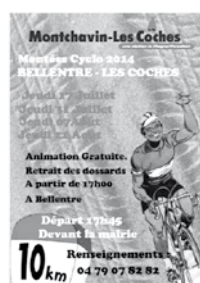
Venez nombreux
à partir de 11h
à Bellentre



ANIMATIONS

août 2014
Montchavin
les Coches

- **Montagnes en Sciences**
du 03 au 08 août
- **Mariage d'Antan**
dimanche 10 août
- **Jean-Michel Mattei**
Mardi 12 août
aux Coches à 20h30
- **Artistes dans la rue**
Dimanche 17 août
- **Muzik en folie**
du 17 au 22 août
- **Montée Cyclo**
du 07 au 21 août



Edito

Chère Bellentraise, Cher Bellentrais,

Nous voici dans une nouvelle mandature qui a débuté au lendemain des élections municipales du mois de mars. A nouveau, vous avez fait preuve de citoyenneté par votre participation, quand la France élisait ses Maires avec 62% d'électeurs, Bellentre se mobilisait à 76%. Le scrutin de 2008 atteignait un record de candidats, quarante deux personnes entraient en lice avec trois équipes, 2014 a vu vingt neuf candidats issus de deux équipes. Le nouveau conseil municipal s'est installé, composé de deux équipes, huit nouveaux élus et sept sortants.

L'investissement au service des autres reste toujours exemplaire, je me permets donc de remercier tous les candidats. Je félicite aussi tous les anciens conseillers municipaux pour leur disponibilité et leur travail, ceci au cours des six dernières années. Merci pour votre nouvelle confiance portée dans la continuité.

Le dernier mandat a été transitoire avant le grand chambardement des collectivités territoriales. Les conseils généraux pourraient être supprimés et le regroupement des régions est en phase de démarrage : l'élu de proximité en prend un coup avec une volonté affichée de supprimer les communes. A qui le contribuable s'adressera demain ? Je n'ai pas la réponse mais nous ferons notre maximum afin de vous servir au mieux.

Les mandats des bâtisseurs sont terminés, l'association des Maires de France parle d'une seule voix, la période est à la gestion des ressources. Et pourtant, c'est au moment où nos concurrents, refroidis, comme nous, par un contexte économique en berne, qu'il convient d'investir afin d'attirer une clientèle de plus en plus exigeante. L'immobilisme peut coûter cher, surtout aux collectivités confrontées à un monde commercial impitoyable où seul le résultat compte. Les prochaines années devront voir des investissements capables de consolider les recettes communales à long terme et adaptés à notre territoire.

Sachons donc garder un moral d'acier dans une séquence complexe. Soyez persuadés de notre engagement total dans la défense des intérêts de la commune, et par conséquent, vos intérêts.

Bon été à toutes et à tous.

Votre Maire,
Anthony FAVRE

Permanences du Maire
sans rendez-vous

SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

jeudi 25 16h - 19h	vendredi 24 8h30 - 11h30	jeudi 20 16h - 19h	vendredi 10 8h30 - 11h30
-----------------------	-----------------------------	-----------------------	-----------------------------

il se peut que le Maire soit remplacé par des adjoints.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le lundi 8 septembre 2014

La Revue de Presse de Jean-Louis Girod



Au revoir Sylvie , bonjour Laurence

Le mardi 1er juillet en fin de soirée , une sympathique manifestation a réuni l'équipe municipale , les services administratifs et techniques et de nombreux amis , venus fêter "la demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles" de Sylvie Planchamp , secrétaire générale de mairie depuis le 1er mars 2010".

En rappelant son haut niveau de formation , Anthony Favre , le maire , a loué ses qualités humaines et professionnelles , l'exécution et le suivi des procédures et décisions administratives , sa rigueur dans la préparation des dossiers , sa ponctualité . Discrète et courtoise , sa polyvalence et son sens des relations lui permettaient de résoudre bon nombre de problèmes .

En souhaitant à Sylvie Planchamp bon vent et plein de succès dans ses projets (à droite sur la photo) , le premier magistrat a ensuite présenté Madame Laurence Dupuy-Verbinnen qui va lui succéder comme secrétaire générale de mairie . Agée de 39 ans , mariée et maman de deux enfants , diplômée d'un DESS et d'une maîtrise de droit , elle possède une quinzaine d'années d'expérience dans cette profession .

Nous lui souhaitons une bonne intégration dans son nouvel environnement de travail .

PASCAL DUCLOZ ... la passion du muscle

Organisée par la fédération internationale de Bodybuilding (IFBB), "la 1/2 finale France" s'est déroulée les 12 et 13 avril au gymnase Cosec Pablo Neruda des Mureaux , en région parisienne .

Une compétition à laquelle Pascal Ducloz , natif de la commune , a participé dans la catégorie "premier pas" (moins de 70 kg) .

Après six années d'entraînement intensif , cultivant le goût de l'effort et de la diététique , ce maçon de profession l'été et agent des remontées mécaniques de la Grande Plagne l'hiver , se sentait prêt à en découdre avec les meilleurs culturistes venus de toute la France . Ne vous fiez pas au nom simpliste de cette rencontre , car Pascal s'était préparé de longue date à cette rencontre , autant physiquement que mentalement . La difficulté première de cette discipline est la rigueur alimentaire . Il faut adapter son alimentation en fonction des programmes d'entraînements et des régimes (800 calories par jour , la semaine précédant la compétition pendant qu'une "personne normale" est à 2200 calories/jour) . 473 compétiteurs étaient inscrits dans la catégorie à laquelle Pascal participait et concourrait avec des homologues d'âges divers , classés dans des catégories telles que Miss Body Fitness , Men's Classic , Bodybuilder ... et par poids , allant de 65 kg à plus de 100 kg .

Agé de 48 ans , Pascal s'entraîne régulièrement à la salle "Idiana Fitness" de Bourg St Maurice , sous la houlette de son coach , Amilcar Cruz De Pinho , alias Amic , professionnel reconnu , élu "Monsieur Univers" en 1994 .



Satisfait de sa 17^e place à cette compétition , Pascal a désormais pour objectif de se préparer activement aux championnats de France de culturisme qui se dérouleront au cours de l'année 2015 .

DEVOIR DE MEMOIRE



Les anciens combattants ont commémoré le 69^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 , en présence des élus , des enfants des écoles et d'une nombreuse population locale .

La vente du bleuet de France , symbole du souvenir et de la solidarité a marqué le début de la cérémonie . Les participants se sont rendus en cortège vers le monument aux morts , derrière les porte-drapeaux de l'Association Républicaine Bellentreise .

Après le traditionnel dépôt de gerbes , Roland Richermoz , adjoint délégué , a lu le message du secrétaire d'Etat à la Défense , rappelant la reconnaissance de la nation à tous ceux qui sont morts pour défendre la patrie .

FETE DE LA MUSIQUE



A l'initiative d'Emmanuelle Soto et Kevin Capdordy , la fête de la musique s'est déroulée à proximité de l'épicerie du chef-lieu .

Pour assurer la sécurité de cet événement , des feux tricolores alternatifs avaient été mis en place . Dès 21 heures , un nombreux public de mélomanes avait répondu présent à l'invitation , pour danser ou écouter le répertoire musical du groupe "Zion High Sound" composé de quatre musiciens , originaires du département de l'Essonne .

Une météo clémente , une ambiance chaleureuse , des rythmes endiablés : tous les ingrédients étaient réunis pour passer une agréable soirée .

Le vide-grenier fait le plein et la cagnotte du Sou des écoles aussi !



Il y avait foule le dimanche 15 juin , sur le parking de l'église et de chaque côté de la rue principale , pour le deuxième vide-greniers organisé par le sou des écoles .

Une juste récompense pour les membres du bureau et les parents bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine pour que ce rendez-vous soit réussi . Et ils étaient nombreux ceux qui avaient posé tables et tréteaux , couvertures et parasols , proposant aux curieux le contenu de leur étal .

On se presse , on discute , les objets changent de propriétaires dans la satisfaction générale . L'ambiance est bonne enfant et sympathique et c'est un bonheur de bagueauder d'un stand à l'autre . On est venu de loin trouver la bonne affaire et la cagnotte destinée aux activités scolaires et extrascolaires des trois écoles de la commune s'est gentiment remplie .



La légende de Saint Christophe patron du hameau de Bonconseil

Avant d'être chrétien , Saint Christophe se nommait Offerus . C'était un homme robuste avec une large figure où respirait la bonté .

Il vivait dans une petite cabane sur le rivage d'un fleuve et transportait nuit et jour tous les voyageurs d'une rive à l'autre . Comme il s'était endormi de fatigue , il entendit une voix d'enfant qui l'appela : "Christophe , viens et fais-moi traverser" . Il se leva , prit l'enfant sur ses épaules , s'arma d'un bâton et entra dans l'eau . Tout à coup , les flots s'enflèrent et devinrent furieux . Sans cesse l'eau devenait plus haute et l'enfant plus lourd , de telle sorte que Christophe crut bien qu'il allait périr . Il parvint cependant jusqu'à l'autre rive . Ayant déposé l'enfant , il lui dit : "Ah ! mon petit , tu m'as mis en grand danger ; et tu as tant pesé sur moi que si j'avais porté le monde entier , je n'aurais pas eu les épaules plus chargées !" Et l'enfant lui répondit : "Ne t'en étonne pas , Christophe , non seulement tu as porté sur tes épaules le monde entier , mais aussi celui qui a créé le monde . Je suis le Christ . Je te baptise et désormais tu t'appelleras Christophe" (c'est-à-dire porte-Christ) .

suite Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 avril 2014

suite QUESTIONS DIVERSES ...

Anthony FAVRE rappelle que l'actuelle cantine parentale n'est pas organisée par la commune mais par le "Sou des écoles". Une convention a été signée avec cette association pour la mise à disposition des locaux uniquement. Patricia MARCHAND MAILLET confirme qu'elle s'est occupée en partie de la gestion de cette cantine en qualité de parent d'élève et non en tant qu'élue. Elle pense toutefois qu'il faut étudier pour la rentrée 2014/2015 la mise en place d'une cantine "paniers repas", avec une garderie assurée par un agent communal. Se renseigner sur les normes d'hygiène applicables à ce dispositif.

Anthony FAVRE rappelle que l'ancienne équipe avait annoncé que la commune acceptait d'organiser une cantine avec fourniture des paniers repas par les parents, le prix de la garderie serait facturé, soit actuellement 2.40€/jour. Il tient également à souligner que la conséquence de la création d'une cantine communale, à moyen terme, sera la suppression des transports

scolaires à midi, conformément à la Charte départementale : "Le transport est organisé pour deux allers-retours quotidiens sauf lorsqu'il existe une cantine. Auquel cas un seul aller-retour par jour est pris en charge".

Terrasse Café du Commerce

Roger POUSSIN fait part d'une demande des gérants du Café du Commerce au Chef Lieu, concernant l'installation d'une terrasse démontable devant leur commerce. Anthony FAVRE rappelle la délibération du Conseil municipal en date du 08 avril 2013, autorisant les bars, brasseries, restaurants et commerces assimilés du chef-lieu, de Montchavin et des Côches, à installer des terrasses démontables devant leur établissement ou à proximité et définissant les conditions d'exploitation. L'autorisation sera donc reconduite cette année.

Divers

Anthony FAVRE informe l'assemblée que l'enquête ouverte par la brigade de gendarmerie d'Aime, concernant

des plaintes aux Côches pour tapage nocturne, a été classée sans suite, car une seule plainte a été déposée. L'enquête a duré plusieurs mois, le rapport de gendarmerie est à disposition des élus.

Résidence "Le Joker" - Anthony FAVRE donne lecture de la demande de la SCI Côches Invest, qui souhaite acquérir une partie de la parcelle communale cadastrée AC 98, située entre les deux bâtiments du Joker. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Résidence "les 3 Glaciers" - Anthony FAVRE fait part à l'assemblée du projet de Monsieur Samuel ROCHET, concernant le local commercial sis au Trois Glaciers. Ce dernier envisage de créer un restaurant, avec des activités annexes de boulangerie, traiteur, bar, vente et location d'articles de sport et vente de produits régionaux. Il proposera à Monsieur ROCHET de venir présenter son projet lors du prochain conseil municipal.

PRESENTATION DES PRINCIPAUX TRAVAUX DU PRINTEMPS

Ce printemps encore les employés communaux ne sont pas restés inactifs. Outre les travaux classiques pour la saison (montage des tennis, remise en état piste de luge, dépose des décors lumineux, montage du bike-park et du chapiteau, mise en place du tir à l'arc, du terrain de volley de l'accro-bungee, du mobilier urbain, mise en glace de la patinoire, aide à la préparation de la Motor Sportive Day, tonte, fleurissement etc...) ils se sont attelés aux tâches suivantes :

- fabrication de trois bassins qui remplaceront les bassins les plus abîmés de notre commune,
- fabrication de barbecues pour la création d'aires de pique-nique,
- reprise de l'habillage bois des bacs à fleurs du Chef-Lieu,
- création d'une aire de pique-nique à Plan Bois
- reprise de la courante de la montée du Cinéma à Montchavin
- consolidation des toitures des bassins du Chef-Lieu et de Bonconseil
- pose des plaques de rues et des numéros à Montchavin
- réfection de logements dans la maison des saisonniers aux Côches
- création d'une piste de VTT à Plan Bois
- lasurage des abribus
- etc...

Des travaux sont achevés ou en cours d'achèvement (pose de garde-corps au Villard, réfection de la vieille route de Montchavin suite à un éboulement, réfection de l'enrobé au lotissement du Lachaz à Montchavin, réfection d'enrobé sur les parking du Rami aux Côches, du VVF et de Avrières à Montchavin, reprise de l'enrobé de la cour de l'école de Montchavin, réfection d'enrobé sur deux allées du camping de Montchavin, reprofilage de la route du Caroley, entretien des routes des Bauches et des Preizes, rénovation de la Maison Forestière).

Eau & assainissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : *Conseillers en exercice : 15 – Présents : 15 – Votants : 15 – Pour : 15*

VOTE le budget primitif 2014 du service de l'Eau et de l'Assainissement, équilibré en section d'exploitation à 468 855.82 et en section d'investissement à 1 089 766.83€.

Section d'exploitation – Dépenses

011 - Charges à caractère général :	119 200€
012 - Personnel communal :	40 000€
014 - Reversement des taxes du rôle d'eau :	57 000€
65 - Participation SIVU des Granges :	125 000€
67 - Autres charges	6 000€
022 – Dépenses imprévues	21 792€

042 – Opérations d'ordre 99 864€

Section d'exploitation – Recettes

70 – Rôle d'eau	390 700€
77 – Autres produits	5 000€
042 – Opérations d'ordre	21 971€
002 – Excédent 2013	51 185€

DECIDE de retenir les achats et travaux suivants, financés sur les fonds propres du budget :

Etanchéité et traitement réservoir du Chanton	Compteurs « relève à distance »
Bouclage réseau Montchavin	Numérisation réseau eau potable
Télésurveillance des réservoirs	Numérisation réseau d'assainissement

Cinéma de Montchavin

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : *Conseillers en exercice : 15 – Présents : 15 – Votants : 15 – Pour : 15*

VOTE le budget primitif 2014, équilibré en section de fonctionnement à 76 500€ et en section d'investissement à 66 019.83€.

Section de Fonctionnement – Dépenses

011 - Charges à caractère général	19 150€
012 - Personnel communal	18 000€
65 – Charges gestion courante	22 500€
67 - Autres charges	1 000€
023 – Virement section investissement	15 850€

Section d'Investissement – Dépenses

21 - Immobilisations corporelles	411€
001 – Déficit 2013	65 609€

Section de Fonctionnement – Recettes

70 – Entrées cinéma	35 000€
77 – Subvention commune	41 500€

Section d'Investissement - Recettes

13 – Subvention CNC	46 712€
1068 – Excédent capitalisé	3 458€
021 – Virement	15 850€

Biens du Revers

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : *Conseillers en exercice : 15 – Présents : 15 – Votants : 15 – Pour : 15*

VOTE le budget primitif 2014, équilibré en section de fonctionnement à 28 030.09€ et en section d'investissement à 28 999.45€.

Section de Fonctionnement – Dépenses

011 - Charges à caractère général	2 100€
Charges diverses	1 500€
023 – Virement section investissement	24 430€

Section de Fonctionnement – Recettes

70 – Produits de service	1 500€
75 – Autres produits	3 600€
002 – Excédent 2013	22 930€

Section d'Investissement – Dépenses

21 - Immobilisations corporelles	28 999€
----------------------------------	---------

Section d'Investissement - Recettes

10 – FCTVA	268€
001 – Excédent 2013	4 301€
021 – Virement	24 430€



Création d'un parking avec l'aide d'entreprises privées pour l'apport de remplais • Montchavin, Quartier du Bastion - Pommeret



Fabrication de bassins



Eboulement sur la vieille de Montchavin



Garde corps du Villard



Fabrication du barbecue



Consolidation des toitures de bassin

suite CR du Conseil Municipal du 02 juin 2014



URBANISME ET FONCIER

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES EN COURS D'INSTRUCTION

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° d'enregistrement	Pétitionnaire	Lieu-dit	Objet
PC 07303814M1005	EMPRIN Florent	Montorlin	Rénovation d'un batisse agricole en habitation

DECLARATIONS PREALABLES

N° d'enregistrement	Pétitionnaire	Lieu-dit	Objet
DP 07303814M5015	MARCHAND-MAILLET Martine	Chef-lieu	Agrandissement d'un sas
DP 07303814M5016	SARL NIMAJE	Les Cochés	Création d'une fenêtre
DP 07303814M5017	MARCHAND-MAILLET Martine	Chef-lieu	Création d'une terrasse
DP 07303814M5018	Mairie de Bellentre	Chef-lieu	Mise en place de volets roulants + modification de façade

Ces dossiers présentés par Monsieur Roger POUSSIN sont consultables en mairie par les membres du Conseil municipal.

Les jeunes skieurs découvrent l'Ours des Cavernes



Chaque été, le **Club des Sports** propose à ses membres des sorties en montagne. Durant le week end, le groupe U12 de skieurs alpin, s'est donc déplacé dans le massif de la Chartreuse avec comme objectif l'ascension du Mont Granier. Encadré par 1 accompagnateur en montagne et 2 parents volontaires, les huit jeunes skieurs ont pu à cette occasion visiter le Musée de l'Ours à Entremont le Vieux. En effet, des milliers d'ossements d'ours des cavernes ont été retrouvés en 1988, dans une grotte située dans le Mont Granier. Sachant que ces ossements d'ours aujourd'hui disparus sont datés de -40000 à -30000 ans, les enfants ont pu apprécier la valeur de la découverte. Après une nuit passée dans le Gîte de Daniel Monin, le groupe se mit en marche pour l'ascension du Granier. Passage technique dans les falaises, observation des bouquetins, un aigle. Autant de découvertes tout au long de la montée puis de l'arrivée au sommet à l'heure du casse croûte. Une surprise attendait les skieurs au retour : Une exploration dans la grotte que l'on nomme "La Balme à Collomb" où ont été découverts les ours. Lampe électrique à la main, le groupe avança sur une distance de 200 m à l'intérieur de la montagne. La progression s'arrêtait devant une petite porte en fer. Derrière cette porte se trouve la grotte de 300 m² occupée par des milliers d'ossements d'ours des cavernes. Le brouillard épais incita le responsable à faire découvrir aux enfants le fonctionnement du GPS. Localiser un point, marquer un way point, calculer les coordonnées puis naviguer avec le GPS ; l'après midi fut bien occupée, enfants et adultes se prirent rapidement au jeu. La découverte d'un massif différent de la Vanoise, la grotte, la vie de groupe au refuge, l'adaptation du projet en fonction des conditions, et malgré la pluie et le brouillard atteindre le sommet du Granier ; la randonnée est un bon complément à la pratique du ski.

Jean Gotteland



Jun 2014
Par les Groupements de Développement Agricole de Tarentaise

GIDA MOUTIERS BOZEL

GEDA Haute Tarentaise

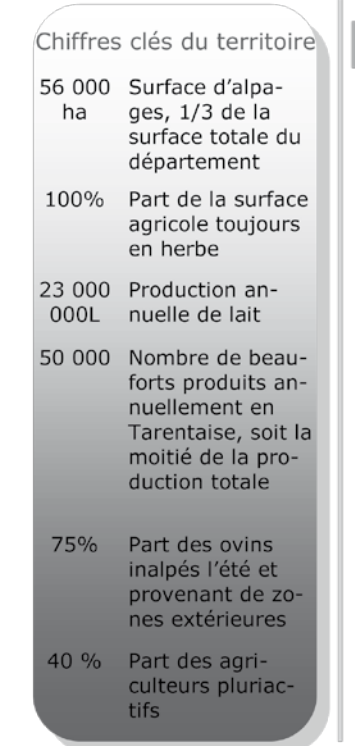
Les agriculteurs de Tarentaise vous font...

Redécouvrir l'agriculture de Tarentaise

Cette lettre vous présente l'agriculture en Tarentaise, son organisation, ses projets et les enjeux auxquels elle est confrontée.

Carte d'identité de l'agriculture tarine

- Une agriculture pastorale basée sur l'élevage de ruminants avec montée en alpage l'été et dominance de l'élevage bovin lait
- Une production laitière destinée à la transformation fromagère de qualité et bien valorisée avec une filière Beaufort motrice
- Des ovins très majoritairement destinés à la production de viande
- Développement d'une petite filière viande permettant la vente directe (abattoir de Bourg-Saint-Maurice)
- L'été en alpage : prise en pension importante d'animaux non originaires de la vallée (surtout en ovin)
- Forte organisation collective et pluriactivité des agriculteurs
- Une représentativité encore forte des exploitations agricoles non professionnelles (moins de 8 vaches ou 50 chèvres ou brebis)



Chiffres clés du territoire

- 56 000 ha Surface d'alpages, 1/3 de la surface totale du département
- 100% Part de la surface agricole toujours en herbe
- 23 000 000L Production annuelle de lait
- 50 000 Nombre de beauforts produits annuellement en Tarentaise, soit la moitié de la production totale
- 75% Part des ovins inapalés l'été et provenant de zones extérieures
- 40 % Part des agriculteurs pluriactifs

Zoom sur l'agropastoralisme tarin

La vallée de la Tarentaise est une vallée alpine aux reliefs très contrastés (allant de 400 m à 3852m d'altitude). L'agriculture a su mettre à profit cette difficulté en y trouvant une complémentarité entre les ressources des hauts reliefs : les alpages et celles des fonds de vallée : les surfaces de fauche exclusivement composées de prairies naturelles. Le système de pastoralisme est basé sur l'utilisation successive de ces ressources naturelles dans l'année.

De juin à septembre environ, les bêtes sont amenées dans les alpages. Ils représentent une ressource fourragère économe qui permet de nourrir l'ensemble des bêtes à cette période. L'éloignement au siège d'exploitation et les difficultés d'accès obligent à rester sur les parcours d'estives de montagne. Pendant cette même période, les prairies de fauche sont coupées, le foin résultant est stocké pour l'alimentation hivernale des bêtes. Il représente alors la base de la ration des animaux durant l'hiver. L'automne et le printemps sont des périodes de transition. Selon les disponibilités en surfaces autour du siège d'exploitation, les bêtes peuvent sortir du bâtiment, plus ou moins longtemps, pour pâturer les prairies alentours ou même rester sur des pâtures de moindre altitude que les alpages, appelées montagnettes.

L'agropastoralisme tarin a pour particularité de connaître de grands mouvements d'animaux selon les saisons. En plus des bêtes restant toute l'année sur le territoire, certaines en sortent l'hiver et d'autres y rentrent l'été. Des animaux sont mis à l'hiverne en dehors du département surtout à cause du manque de fourrage dû à la rarefaction du foncier et la perte de surfaces de fauche en fond de vallée, mais aussi par manque de main d'œuvre et par des coûts de mises aux normes de bâtiments trop importants...

Aujourd'hui la concurrence pour le foncier entre les différents secteurs économiques de la Tarentaise fragilise l'équilibre surfaces d'alpage/surfaces de fauche et donc le système agropastoral lui-même. Aussi, par manque de surfaces de fauche, de plus en plus d'agriculteurs ont des difficultés à répondre au niveau d'autonomie fourragère exigé par le cahier des charges de l'Appellation Beaufort. Le maintien des surfaces agricoles en bas de vallée est donc indispensable pour la survie de ce système agropastoral et des exploitations agricoles de la Tarentaise.

De nombreuses structures collectives

En amont de la production, de nombreuses organisations agricoles existent, preuve de l'engagement actif des agriculteurs du territoire. On compte deux Groupements de Développement Agricole (le GIDA en Moyenne Tarentaise et le GEDA en Haute Tarentaise), deux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole et un service de remplacement commun à la vallée.

Pour la gestion des alpages, il existe beaucoup de Groupements Pastoraux. Sept Associations Foncières Pastorales réunissent les propriétaires fonciers en vue d'améliorer la qualité et la gestion de ce foncier.

Pour la production, les agriculteurs se sont dotés d'outils économiques collectifs. Les 3 coopératives laitières de la vallée (à Moutiers, Aime et Bourg-Saint-Maurice) sont à gestion directe. Chacune développe la vente directe aux travers des magasins situés principalement en station mais également en vallée et en dehors de la Tarentaise pour valoriser le Beaufort et les produits fermiers de la vallée.

L'enjeu du renouvellement des générations

Plus d'un tiers des chefs d'exploitations adhérant aux coopératives ont plus de 55 ans, on observe une installation pour 2 cessations. Une baisse significative de la production laitière est à craindre pour les années à venir. Elle mettrait en péril la survie des outils collectifs et donc celles des autres exploitations. Depuis 2012, les coopératives ont entamé une réflexion sur les actions à mener pour favoriser la reprise des exploitations et l'installation d'agriculteurs dans la vallée.

Les freins identifiés sont nombreux : accès au foncier, coût des bâtiments en montagne, ... Aider financièrement ces installations, améliorer le suivi local des agriculteurs cédants et des nouveaux installés font parties des pistes envisagées

CONTACTS

GIDA Moutiers-Bozel
Président : Patrice Deschamps
Maison de la coopération intercommunale, 133 quai Saint-Réal, MOUTIERS
04 79 24 48 01
gidamoutiers@gmail.com

GEDA Haute Tarentaise
Co-présidentes : Odile Fraissard et Delphine Oggeri
22 rue des Glières d'en Haut, SEEZ
04 79 41 06 81
geda.seez@wanadoo.fr

Conseiller Chargé du Territoire, Chambre Agricole Savoie Mont-Blanc
Bernard Poncet
06 50 19 15 48
bernard.poncet@savoie.chambagri.fr

« Plus d'un tiers des chefs d'exploitation adhérant aux coopératives ont plus de 55 ans »

Les actions et projets

Préserver le foncier agricole / SCOT
Afin de garantir la pérennité de la complémentarité annuelle des ressources fourragères vallée et alpages : conserver des surfaces de fauche en fond de vallée où la concurrence foncière est exacerbée, limiter l'enrichissement

Développement d'une filière viande de Tarentaise en vente directe
Encourager les agriculteurs à valoriser leurs animaux en viande. Promouvoir les produits carnés de Tarentaise auprès des habitants.

Renforcement des liens avec la population locale
Actions de communication menées auprès des élus et des habitants (fermes ouvertes, fête de la démontagnée...)
Parcours MON BEAUFORT : Programme pédagogique annuel auprès des écoles primaires de Tarentaise

Poursuite des efforts commerciaux
Ouverture de plusieurs magasins par les SICA de Tarentaise en dehors de la vallée et modernisation des existants. Améliorer les ventes en circuits courts

Développement des exploitations et des outils collectifs
Mettre en place des systèmes d'irrigation pour faire face aux aléas climatiques
Gérer collectivement les éflueurs agricoles (4 projets de plateformes collectives)
Réflexion sur le renouvellement des exploitations pour maintenir les outils économique et l'entretien du territoire

Une activité agricole indispensable pour le territoire

Que serait l'avenir du territoire avec une activité agricole au ralenti ? La Tarentaise sans ses belles prairies fleuries, sans tarines dans les alpages, la friche grignotant les espaces ouverts, avec une augmentation des coûts d'entretien des espaces, des pistes, des villages désertés par les agriculteurs pourtant installés depuis longtemps... Nous n'en sommes pas là mais il faut veiller au grain... On le sait, l'économie du territoire est fortement basée sur le tourisme. Pourtant, elle ne saurait se passer du secteur agricole qui à pleinement son rôle à jouer dans la construction de l'image de la Tarentaise. Le maintien d'un tissu agricole permet l'entretien des paysages, que ce soit dans les prés de bas de vallée ou dans les alpages. Par la présence des animaux et le travail des agriculteurs, l'activité agricole permet de stopper l'avancée des friches et garantir l'ouverture des paysages, notamment dans des zones de station de sport d'hiver. De même les produits agricoles, dont le Beaufort, le prince des gruyères, font partis de la carte d'identité de la Tarentaise. Dans les zones plus à l'écart du tourisme, la présence d'exploitations agricoles permet de dynamiser de petits villages en créant bien souvent un lien fort avec les habitants. L'agriculture est aussi créatrice d'emploi dans notre vallée. En plus des 400 chefs d'exploitation il faut compter les 200 salariés des coopératives laitières, de l'abattoir, les employés d'alpages, des groupements de développement et des entreprises amont et aval à l'activité agricole. Le territoire ne peut se passer de son agriculture et se doit de contribuer à sa pérennité.

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 20 juin 2014

Présents

MM. Anthony FAVRE Maire, Roland RICHERMOZ 2ème adjoint, Marie-Suzanne GROETZINGER 3ème adjointe.

MM. Francis DANCRE, Patricia MARCHAND MAILLET, Anthony TRESALLET, Valérie FERRARI, Didier ANXIONNAZ, Emmanuel GIRON, Conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés

MM. Yann ALLAIN (pouvoir à M.S GROETZINGER), Isabelle GIROD-GEDDA (pouvoir à E. GIRON), Roger POUSSIN (pouvoir à A. FAVRE), Maryse BUTHOD (pouvoir à D. ANXIONNAZ).

Absents excusés

Sylvie EMPRIN, Jérémy BORNAND.

Le Conseil Municipal nomme, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Patricia MARCHAND-MAILLET, comme secrétaire de séance et Madame Laurence DUPUY-VERBINNEN, secrétaire générale, comme auxiliaire.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 02 juin 2014, sans réserve, ni observation.

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie et énonce les différents points de l'ordre du jour :

• Election des délégués et des suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs dans le département de la SAVOIE



ADMINISTRATION GENERALE

ELECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal présents pour cette réunion extraordinaire.

Il indique que cette date a été imposée par le préfet et que l'information de la tenue obligatoire de ce conseil municipal n'était pas connue lors du conseil municipal du 02 juin.

L'information a donc été transmise dès que possible aux élus.

Puis, il rappelle qu'en application des articles L.288 et R.133 du code électoral les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue, que les délégués et suppléants sont élus parmi les membres du conseil municipal et propose de procéder aux opérations de vote dans les conditions réglementaires,

Il indique ensuite, conformément à l'article L.284 du code électoral et suivant arrêté préfectoral du 03 juin 2014, que le conseil municipal doit élire **trois** délégués et **trois** suppléants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Conseillers en exercice : 15 – Présents : 9 – Votants : 13 – Pour : 13

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Election des délégués :

- Nombre de votants : 13
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

Monsieur Roland RICHERMOZ a obtenu 13 (treize) voix
Monsieur Roger POUSSIN a obtenu 13 (treize) voix
Monsieur Anthony FAVRE a obtenu 13 (treize) voix

M. Roland RICHERMOZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Roger POUSSIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Anthony FAVRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants

- Nombre de votants : 13
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

Monsieur Francis DANCRE a obtenu 13 (treize) voix
Madame Marie-Suzanne GROETZINGER a obtenu 13 (treize) voix
Madame Maryse BUTHOD a obtenu 13 (treize) voix

M. Francis DANCRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Marie-Suzanne GROETZINGER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Maryse BUTHOD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

La Plagne TV bientôt la première Chaine Youtube

La Chaine Youtube de la Plagne va bientôt devenir la première chaine Youtube de station de ski Française avec le plus d'abonnés !

Plus que 4 abonnés pour battre Val thorens qui accumule 1585 abonnés nous somme actuellement à 1582 abonnés.

Alors si vous n'êtes pas encore abonné, je vous invite à la faire! Du coup vous saurez toujours le premier(e) au courant les nouvelles vidéos.

Et justement les dernières vidéos !

VTT Trial - Semaine Vélo Maniac - Montchavin les Coches
Sélection des animations - 20 au 26 Juillet - la Plagne
la 6000D - Reconnaissance glacier 17 Juillet 2014 - la Plagne
Teaser Beton on Fire / Urban Plagne Estival 2014 - la Plagne

Abonnez vous et bon visionnage !



La Communauté de Commune communique ...



LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014, 28 nouveaux conseillers communautaires siègent à la Communauté de communes des Versants d'Aime. Les communes détiennent un nombre de siège proportionnel à leur poids démographique et territorial :

- Aime : 8 conseillers
- Macot-la-Plagne : 6 conseillers
- Bellentre, Landry et La Côte d'Aime : 3 conseillers
- Peisey-Nancroix : 2 conseillers
- Granier, Montgirod-Centron et Valezan : 1 conseiller

Le conseil communautaire se réunit tous les mois, sur le même principe que le conseil municipal, afin de délibérer sur les différents projets portés par les Versants d'Aime.

A QUOI SERT L'INTERCOMMUNALITÉ ?

La communauté de communes permet aux neuf communes du canton d'Aime de se regrouper pour mener des projets structurants à l'échelle du territoire cantonal. Ces projets profitent à tous les habitants et les communes ne peuvent pas les mener de manière isolée pour des raisons de coûts ou d'assise géographique (exemple : la future maison de santé, l'école de musique).

L'intercommunalité offre également la possibilité de mutualiser certains services pour faire des économies d'échelle (exemple : la collecte des ordures ménagères). Les communes ont transféré à la communauté de communes des compétences, qui sont inscrites dans ses statuts : ce sont les seuls domaines dans lesquels elle est habilitée à intervenir à leur place.

LES COMPÉTENCES DES VERSANTS D'AIME

• Aménagement de l'espace

élaboration et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (compétence subdéléguée à l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise), Zones d'Aménagement Concerté et opérations d'aménagement d'intérêt communautaire (Parc d'activités de Plan Cruet)

• Développement économique et agricole

aides économiques pour les collectivités et les entreprises (FISAC = Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), création du Parc d'activités de Plan Cruet et construction d'un bâtiment relais, soutien à la préservation des vignes et des vergers (projet Alcotra "vignes et terroirs"), gestion d'une conduite primaire d'irrigation des parcelles fourragères, soutien aux abattoirs de Bourg-Saint-Maurice, création d'une cuisine centrale

• Environnement et déchets

collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, gestion des déchèteries, traitement des ordures ménagères (compétence subdéléguée au SMITOM de Tarentaise), entretien des cours d'eau, Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

• Logement et cadre de vie

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (subventions pour la rénovation des logements), consultance architecturale

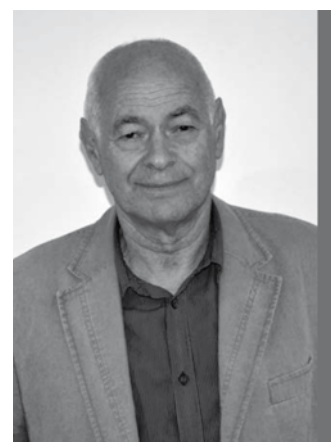
• Gestion des équipements culturels et sportifs

Espace Musical (école de musique, de théâtre et de danse), Maison des arts, stades de la Maladière et du Gros Murger, voie verte Aime-Landry, base de loisirs et de baignade de Macot, gymnase d'Aime, équipements de pratique du canoë kayak liés aux Championnats du Monde 2012

• Action sociale

multi-accueil Amstramgram, relais d'assistantes maternelles et accueil de loisirs (confiés à l'Espace Associatif Cantonal), EHPAD "La Maison du Soleil", accueil de jour Alzheimer de Landry, programme Alcotra "pro-Age" (système de veille sociale, ateliers seniors, Semaine Bleue...), transports scolaires, enseignement de l'anglais dans les écoles primaires, construction d'une Maison de santé pluri-professionnelle.

LES ENJEUX DU MANDAT 2014 - 2020



Jean-Yves Dubois succède à Corine Maironi-Gonthier à la Présidence des Versants d'Aime

Jean-Yves Dubois souhaite que les premiers mois du mandat soient consacrés à l'élaboration d'un projet de territoire définissant les objectifs prioritaires de l'intercommunalité.

Les conseillers municipaux sont invités à prendre part à cette démarche en s'investissant dans les commissions thématiques portées par chacun des sept vice-présidents (lire l'article ci-dessous).

Chaque commission fera l'inventaire des actions à mettre en place dans son domaine de compétences, pour répondre aux besoins des particuliers et des entreprises (emploi, logement, services...).

Une fois ce recensement exhaustif effectué, un plan d'action sera défini afin de prioriser les projets qu'il est plus pertinent de réaliser à l'échelle intercommunale, et qui répondent aux besoins d'une majorité de la population.

Lors des premières réunions de Bureau, le Président a également insisté sur la nécessité d'augmenter le niveau de mutualisation entre les services fonctionnels de l'intercommunalité et des communes. En effet, ce schéma de mutualisation (qui doit être achevé avant mars 2015) impactera directement les dotations que l'Etat attribue aux Versants d'Aime et à ses communes membres. Plus le coefficient de mutualisation sera fort, moins les dotations de l'Etat baisseront.

COMPOSITION DU BUREAU DES VERSANTS D'AIME

Le bureau est composé de sept Vice-présidents chargés d'animer leurs commissions thématiques respectives :

• **1er Vice-président en charge de l'aménagement, du transport et du logement :**
Jean-Luc BOCH (Maire de Macot-la-Plagne)

• **2ème Vice-président en charge du développement économique, du tourisme estival et des équipements sportifs et de loisirs :**
Didier FAVRE (Maire de Landry)

• **3ème Vice-président en charge de l'action sociale** (volet petite enfance, enfance, jeunesse) :
Lucien SPIGARELLI (élu d'Aime)

• **4ème Vice-présidente en charge de l'action sociale** (volet santé, gérontologie, solidarité) :
Anne CROZET (élu de Peisey-Nancroix)

• **5ème Vice-présidente en charge de la culture et de la communication :**
Véronique GENSAC (Maire de Valezan)

• **6ème Vice-président en charge de la mutualisation et des finances :**
Yann ALLAIN (élu de Bellentre)

• **7ème Vice-président en charge de l'environnement et des travaux :**
Joël OUGIER-SIMONIN (élu de Macot-la-Plagne)

Le bureau compte également six assesseurs afin que les Maires des neuf communes membres puissent siéger au sein du bureau même s'ils ne détiennent pas de portefeuille de Vice-président :

• **1er assesseur :**
Corine MAIRONI-GONTHIER (Maire d'Aime)

• **2ème assesseur :**
Laurent TRESALLET (Maire de Peisey-Nancroix)

• **3ème assesseur :**
Anthony FAVRE (Maire de Bellentre)

• **4ème assesseur :**
Daniel RENAUD (Maire de La Côte d'Aime)

• **5ème assesseur :**
Laurent HUREAU (Maire de Montgirod-Centron)

• **6ème assesseur :**
Christian DUC (Maire de Granier)

CHRONIQUE DU TEMPS PASSÉ

La Page du Patois de Bellentre



Pour renouer avec un usage que j'avais institué il y a pas mal d'années déjà et dans l'espoir de ne pas laisser perdre complètement la connaissance du patois bellentrais, je vous propose une traduction de la fable de mon ami Jean de la Fontaine (que j'ai bien connu dans mon métier) :

LE CORBEAU ET LE RENARD

Je ne vous ferai pas l'affront de vous en donner la traduction, me doutant bien que vous connaissez tous cette fable par cœur.

Lo corbel è Lo réinhar
Mètrou corbel su oun abrou pertcha
Tènèva èin son bec an tomma.
Mètrou réinhar pè l'odeu allètcha
Lui tèn a pou prè çè disco :

«È bondzo monchu di corbèl
Kè vo sédè galan, kè vo mè sembladè bel,
Sèn menti sè voura tsansoun lé ôssi bèlla
kè vourè ploumè

Vo sédè lo mèyeu habitèn dè sè boèt.
Kan ta chèin sèn lo corbèl nè sè sèin pâmè dè dzoè,
Al uvrè oun lardze bèk é a lachè tséré sa tomma.
Lo réinhar' la tchopa éalui dit' : Mon boun monchu,
Aprèndè kè to flatteu vivè a li dépèn dè sè ki l'akouta.
Sta lèchoun va bèn an tomma sèn dotou.
Lo corbèl honteuil è confu dzura ,
Ma oun po tar , k'on n'è li prèndrè pamè.
Dzan dè la Fontana

Traduction Dany Marchand-Maillet



Un peu de vocabulaire :

Tomma : Au départ désigne toute forme de fromage, puis on distingue la "tomma" savoyarde au lait plus ou moins écrémé de la "grouvillà" le Beaufort à pâte cuite au lait entier.

Réinhar : le renard dont le nom est tiré du célèbre roman du Moyen-âge, mais on entendait parfois "la vulpa ou volpa" tiré du latin qui a donné aussi goupil.

lo mèyeu habitèn dè sè boèt : le meilleur habitant de ces bois pour traduire "phénix des hôtes de ces bois" qui n'existe pas en patois.

La pierre des morts du Verney



Jusqu'au milieu du XVI^{ème} siècle, le village de Montméry faisait partie de la commune de Bellentre. Il fut ensuite rattaché à Saint Amédée de la Côte qui dépendait d'Aime jusqu'en 1714.

Lors des décès, le cercueil devait être descendu à dos d'homme soit à l'église de Bellentre soit à celle d'Aime selon l'époque. Cette pierre permettait aux porteurs de se reposer sans que le cercueil ne touche terre.

Des inscriptions sont visibles sur la face antérieure de cette pierre. On y distingue entre autres le symbole IHS surmonté d'une croix : IHS correspond aux trois premières lettres grecques du mot Jésus.

Ces pierres existent dans d'autres régions (en particulier en Auvergne dans le Forez ou l'île d'Yeu) où elles portent quelques fois le nom de Pierres d'attente des morts. En Savoie, une pierre des morts est visible à la porte de l'église du village des Avanchers, près de la commune d'Aigueblanche.

Localisation : Le Villard (commune de la Côte d'Aime)
Accès : A 1,5 km d'Aime, route des vignes (parking).

JL Girod



UN DÉFI POUR UNE BONNE CAUSE

John Thomas aime les défis fous ... Rien ne l'arrête surtout quand il s'agit d'une bonne cause. En juillet 2011, il a parcouru la plus longue distance à vélo durant 24 heures (Bellentre / le Perthus/Narbonne Plage), soit 661 km, en récoltant à la clé 4000 euros au profit des enfants japonais touchés par le tsunami consécutif au séisme du 11 mars.

Un nouveau défi pour un record du monde sera entrepris du 18 au 20 août, au carrefour de la route de Landry en direction de Montchavin-les Coches par John Thomas : celui du nombre de mètres de dénivelé en montée sur quarante-huit heures ! Le cyclo au grand cœur du club de Mâcot-la-Plagne, âgé de 46 ans, envisage de grimper à vélo un maximum de fois une côte 1,6 km pour 112 mètres de dénivelé. Le but est de dépasser le record existant, fixé en 2012 par l'Autrichien de 23 ans, Jacob Zurl, établi à 28 789 mètres, l'équivalent de trois Everest.

Pour cela, il devra effectuer au moins 262 fois le circuit, rouler de jour comme de nuit et "avalé" quelques 420 kilomètres sans section plane. Cette tentative s'inscrit dans un cadre purement caritatif, car les fonds levés seront entièrement reversés à l'association médicale et humanitaire Anglaise "Médecins sans frontières".

Si la forme physique est au rendez-vous, son exploit pourrait figurer au livre "Guinness des records".

Pour l'aider à le réaliser, il lance un appel aux bénévoles et sponsors potentiels.

Détails complets de la course et modalités pour éventuellement effectuer un don aux différentes adresses internet :

www.facebook.com/biggestclimb

www.justgiving.com/biggestclimb

Tél. 04 79 07 09 86

JL Girod

CHAMPION DE FRANCE ROLLER HOCKEY CLUB



Le week-end des 13-14 et 15 juin à Angers, les cadets du roller hockey club des Eagles sont allés chercher le titre de Champion de France 2014.

Ce titre vient clôturer une saison riche en résultats :

- Quatrième place pour les benjamins
- Médaille de bronze pour les juniors
- Médaille de bronze pour les poussins
- Médaille d'argent pour les minimes.

Ces résultats, au niveau national, font des Eagles le premier Club de France pour cette saison.

Fort de plus de 130 licenciés, le club se place comme l'un des acteurs majeurs du tissu social et sportif de notre vallée : l'ouverture de places en classe club, pour les jeunes hockeyeurs, au collège d'Aime est un grand pas ainsi que la création d'un créneau spécifique pour les plus petits (3-6 ans) et les familles qui souhaiteront apprendre le roller ensemble.

Nous souhaitons ici remercier tous ceux qui œuvrent bénévolement au bon fonctionnement du club et à ses résultats, les mairies, les sponsors, les parents et aussi les coachs (Madi Rafik, Archain Eric et Ragotin Sébastien).

LES ÉLUS ONT VISITÉ LA STATION D'ÉPURATION



Le jeudi 22 mai, à l'invitation d'Anthony Favre, maire, une visite de la station d'épuration communautaire des Granges a réuni une quinzaine de nouveaux et anciens élus, membres du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), des communes de Bellentre, Peisey-Nançois, Landry et Les Chapelles.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des maires, adjoints et conseillers municipaux, le premier magistrat a retracé l'historique de la station datant de l'année 1980, rénovée et agrandie en 2010, actuellement dotée d'un processus innovant de filtration et d'un traitement efficace des effluents par voie physico-chimique.

Encadrée par Marc Pelissier, responsable du site, Luc Sorrel son adjoint et Philippe David directeur des services techniques, la visite guidée a permis de suivre les filières du traitement des eaux usées de leur arrivée à leur rejet dans l'Isère.

Les élus ont été conquis par les qualités de cette station et par le système de contrôle informatisé des installations.

JL Girod